



STAGE - ANNEE 2019

Analyse sensorielle de l'offre abricot : Détermination des critères impliqués dans les préférences des consommateurs.

Durée	6 mois
Période	De avril à septembre 2019
Lieu	Centre de Balandran – 30127 BELLEGARDE
Contexte	<p>Le projet MICMAC (Mesure et Détermination des critères de qualité et des préférences des consommateurs d'abricots) a pour ambition de déterminer les critères qualitatifs en abricot qui sont recherchés par les consommateurs dans le but d'en améliorer la qualité finale. Ce projet vise d'une part à étudier la qualité organoleptique de l'offre commerciale en Abricot telle quelle est présentée aux consommateurs, intégrant ainsi les contraintes de production et de mise en marché, et d'autre part de mesurer les préférences et les attentes des consommateurs. A travers cette double caractérisation, il s'agit d'identifier des segments de produits permettant d'orienter les consommateurs selon leurs attentes : à la fois des segments gustatifs de qualité supérieure et des segments pouvant répondre à des consommateurs moins exigeants.</p>
Travaux à réaliser par le stagiaire	<p>Le stagiaire devra précisément travailler sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Synthèse bibliographique : prise en compte de la qualité à chaque étape de la filière (obteneur, producteur, distributeur...) - Analyse descriptive quantitative avec un panel entraîné pour la réalisation de profils sensoriels (mise en œuvre des séances, protocole, questionnaire...). - Analyse statistique des données – réalisation d'un espace sensoriel abricot et mise en évidence des facteurs et critères discriminants. - Réalisation des comptes rendus d'essai. - participation à l'ensemble des essais réalisés au laboratoire d'évaluation sensorielle par les panels entraînés. -
Profil	<p>Bac+5, spécialisation en évaluation sensorielle / analyse statistique des données – connaissance du logiciel R et des packages SensomineR et FactomineR. Connaissance du logiciel Fizz est un plus. Autonomie, rigueur, bonnes capacités rédactionnelles.</p>
Conditions	<p>Gratification mensuelle calculée sur la base légale en vigueur Possibilité de logement sur place (20 €/semaine) Permis B obligatoire</p>
Contact	Valentine Cottet – 04 66 01 10 54 – cottet@ctifl.fr